DLP19-3-79084723

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Bulletin N°6 bis
16 Mars 1979

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR et CORSE
(ALPES de HAUTE PROVENCE, HAUTES ALPES, ALPES MARITIMES, BOUCHES-DU-RHONE, HAUTE CORSE, CORSE SUD, VAR, VAUCLUSE, SUD de l'ARDECHE et de la DROME)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX   Siège de la Circonscription : 24, Rue Edouard Delanglade – 13006 MARSEILLE

Station d'Avertissements . Quartier Cantarel . MONTFAVET Adresse Postale : B.P. 159 . 84008 AVIGNON CEDEX . TELEPHONE : (90) XXXXXX 88.21.83
ABONNEMENT ANNUEL . 60 F REGISSEUR DE RECETTES DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE AVIGNON CCP MARSEILLE 9660 74 V

LE DEPERISSEMENT DES THUYAS EN PEPINIERE

/ SPECIAL PEPINIERES /

MALADIE DES TACHES FOLIAIRES DUE A DIDYMASCELLA THUYANAE

Cette maladie ne doit pas être confondue avec les asphyxies racinaires fréquentes en hiver.

Les premières manifestations apparaissent en premier lieu sur les branches basses en commençant par les extrêmités des brindilles qui prennent une teinte brun rougeâtre.

Ces premières taches confluent et gagnent l'ensemble de la branche. Il s'ensuit la mort des extrêmités qui se dessèchent et tombent dégarnissant les sujets.

En regardant de plus près on observe sur les écailles 1 ou 2 points allongés (ovales), creux par temps sec, gonflés par temps humide, qui ont une couleur différente plus foncée allant du brun au gris recouvrant une cavité noirâtre qui renferme les fructifications.

En hiver, le champignon n'évolue pas, les premières contaminations ont lieu aux premières chaleurs et les attaques continuent jusqu'aux derniers beaux jours d'automne.

<u>La Lutte préventive</u> consiste à laisser les sujets aérés (ne pas planter serré)

- ne pas semer ou planter près des haies de Thuyas ou près d'une autre pépinière de Thuyas,
- ne pas faire revenir la culture au même endroit.

<u>La Lutte curative</u> consiste tout d'abord en une désinfection des semences (véhicule des spores de la maladie) avec soit :

- du Captane
- du Manèbe
- du Thirame

La lutte en pépinière par pulvérisation ou poudrage devant couvrir une grande période de mai à septembre est astreignante et coûteuse, mais en traitant les premières attaques en début de saison, si la parcelle est éloignée de tout Thuya et si les moyens de lutte préventifs sont respectés, on doit pouvoir maîtriser cette maladie.

P11 ./.

Imprimerie de la Station "Provence-Côte d'Azur Corse" - Directeur-Gérant P. Journet - CPPAP N° 478 AD

On peut utiliser soit :

- les produits cupriques (250 g de cuivre métal par hectolitre)
- le captane I50 g de matière active par hectolitre
- le mancozèbe I60 g de matière active par hectolitre
- le manèbe I60 g de matière active par hectolitre
- le thirame 200 g de matière active par hectolitre
- le dithianon 50 g de matière active par hectolitre.

<u>Bibliographie</u> :

PHYTOMA N° I04 J.Pelhate, F Barbotin - Dépérissement du Thuya -

PHYTOMA N° I55 L. Lanier - Une Maladie des jeunes plants de Thuyas en pépinière

MYCOLOGIE et PATHOLOGIE FORESTIERES Tome I et Tome II L. Lanier, P. Joly, P. Bondoux, A. Bellemare.

LE CHEF DE LA CIRCONSCRIPTION PHYTOSANITAIRE
PROVENCE-ALPES-COTE d'AZUR & CORSE
G. TOUZAA